



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 19 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix neuf juillet à dix sept heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 13 juillet 2021, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, -Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D7-5-2-130

OBJET : POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE
SCI CAMAZO/ SARL TISSANDIE- TARROUX MALAUSE

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, LE CORRE Christiane, Madame MAERTEN Marie Bernard, et BOYER Serge.

Absents excusés :

Monsieur Jean DUPUY, Monsieur Guy MERIEL, Madame FILLATRE Francine, (a donné pouvoir à E.DELFARIEL), DOUSSON Bruno (a donné pouvoir à JP DELACHOUX), RATTO Stéphan (a donné pouvoir à JP TERRENNE)

Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle : Attachée Territorial

Madame MAERTEN Marie Bernard a été désignée secrétaire de séance.

2021D7-5-2-130

OBJET : POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

SCI CAMAZO/ SARL TISSANDIE- TARROUX MALAUSE

La Communauté de Communes est sollicitée pour un dossier de demande d'aide à l'immobilier d'entreprise par la SCI CAMAZO pour le compte de la SARL TISSANDIE TARROUX dont le coût prévisionnel de projet est aujourd'hui finalisé.

Comme le prévoit le nouveau dispositif d'aides à l'investissement immobilier des entreprises de la Communauté de Communes des Deux Rives par décision du conseil communautaire du 18 Janvier 2021, nous devons nous prononcer en tant que chef de file en matière d'aide à l'immobilier, en faveur de cette demande, et autoriser le cofinancement de la Région Occitanie.

Le bureau communautaire ayant de plus délégation pour l'attribution individuelle des aides, le Président présente donc le projet concerné.

Présentation du projet :

L'entreprise TISSANDIE TARROUX, installée à Moissac depuis 2007 et créée en Décembre 1998, est une entreprise familiale de 15 salariés spécialisée dans la fabrication de produits en béton armé sur mesure destiné au secteur de la construction et du bâtiment.

La SCI CAMAZO, porteuse de cette demande, a été créée en 2007 et est gérée par Mr et Me TARROUX détenteurs de 100 % des parts.

Son projet finalisé est de délocaliser l'ensemble de ces activités à Malause avec l'acquisition de deux bâtiments industriels d'une superficie totale de 1 600 m2, avenue de la Gare (ancien Préfa 82 et Bonna Sabla), locaux vacants depuis 2016 et nécessitant des travaux de rénovation importants.

Implanté sur 11 000 m2 de terrain ce site réhabilité répondra pleinement au développement nécessaire des capacités de production de cette entreprise, qui prévoit de plus l'embauche de 3 nouveaux salariés dans les deux prochaines années.

Coût prévisionnel du projet :

Total de dépenses prévisionnelles 641 153,33 € HT

- dont acquisition du bâtiment	75 000,00 € HT
- frais notariés	7 457,00 € HT
- travaux terrassements réseaux	14 975,00 € HT
- bardage bâtiments	141 140,00 € HT
- maçonnerie	78 951,80 € HT

- électricité	135 032,70 € HT
- menuiseries	35 862,00 € HT
- placoplatre	53 044,21 € HT
- carrelage	23 430,96 € HT
- peinture	11 020,00 € HT
- plomberie climatisation	40 239,63 € HT
- démolition centrale béton	25 000,00 € HT

Plan de financement

- Financement du projet par prêt bancaire de l'entreprise à hauteur de 500 000 € (accord de crédit par CIC Sud Ouest joint au dossier de demande).

- Aide à l'immobilier d'entreprises sollicitée auprès de notre Communauté de Communes des Deux Rives avec le cofinancement de la Région Occitanie à hauteur du taux maximum d'aides publiques à l'immobilier de 20 % selon les modalités suivantes :

. Participation de la CC2R de 38 469,19 € (30 % du taux d'aides publiques maximales)

- Bonification de l'aide liée à la création prévisionnelle de 3 emplois de 9 000 € par la Communauté de Communes des Deux Rives comme prévu par notre règlement (3 000 € par emploi créé avec plafond de 12 000 € maximum).

. Participation prévisionnelle en cofinancement de la Région Occitanie de 89 761,47 € (70 % du taux d'aides publiques maximales).

Suite au dossier initial déposé conjointement auprès des services respectifs de la Communauté de Communes et de la Région le 19 Novembre 2020, la commission « économie – artisanat – commerce – emploi - formation » du 12 Janvier 2021 a émis un avis favorable à cette demande.

Etant chef de file en matière d'aide à l'immobilier d'entreprise, il est important pour le développement économique de notre territoire, de soutenir ce projet d'accueil d'une nouvelle entreprise sur les Deux Rives, le Président demande donc d'approuver :

- **le soutien financier à hauteur de 47 469,19 €** à la SCI CAMAZO pour le compte de la SARL TISSANDIE TARROUX.

- **le cofinancement de ce projet par la Région Occitanie** sur ce dispositif d'aide à l'investissement immobilier d'entreprise, qui donnera lieu à une convention.

- de lui donner délégation en tant que Président ou son représentant pour signer tous les actes liés à ce cofinancement.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver le soutien financier à hauteur de 47 469,19 € à la SCI CAMAZO pour le compte de la SARL TISSANDIE TARROUX.

- d'approuver le cofinancement de ce projet par la Région Occitanie sur ce dispositif d'aide à l'investissement immobilier d'entreprise, qui donnera lieu à une convention.
- de donner délégation au Président ou son représentant pour signer tous les actes liés à ce cofinancement.

Fait à Valence d'Agen, le 19 juillet 2021
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 20 juillet 2021

Le Président de la Communauté de Communes des
Deux Rives



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

21 JUL. 2021

Reçu en Préfecture le

Affiché sur le panneau des annonces légales le

21 JUL. 2021

AR PRÉFECTURE

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE SCI CAMAZO / SARL TISSANDIE - TARROUX MALAUSE

Numéro de l'acte : 2021D7_5_2_130

Date de la décision : 19/07/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20210719-2021D7_5_2_130-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 21/07/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Finances locales / Subventions / attribuées

Document : [99_DE-082-248200016-20210719-2021D7_5_2_130-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 21/07/2021 10:44:53

Date d'envoi de l'acte : 21/07/2021 10:50:19

Date de réception de l'AR : 21/07/2021 10:58:02